

Communiqué de presse  
23 février 2022

## Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social : l'avenir des Centres de santé infirmiers s'éclaircit

Lors de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, **le Premier ministre a annoncé le financement des surcoûts liés à la mise en œuvre de l'avenant 43** de la convention collective de l'aide, des soins, de l'accompagnement et des services à domicile (BAD) **pour les soignants des Centres de santé infirmiers (CSI)**, grands oubliés des pouvoirs publics jusqu'alors.

Alors qu'ils étaient **condamnés à brève échéance sans ce financement**, les CSI savent désormais qu'ils pourront poursuivre la mission de service public d'intérêt général qu'ils remplissent et continuer d'accompagner des milliers de patients qui dépendent d'eux et qui, sur certains territoires d'implantation de ces centres, n'auraient pas eu d'autres accès à des soins de proximité. C'est pourquoi, aux côtés de leurs adhérents, **nos fédérations saluent cette avancée très significative**.

Pendant, de nombreux éléments restent encore à préciser, notamment relatifs au **déai de versement** de ce financement et surtout à **son montant**.

D'une part, l'absence de ressources spécifiques sur les évolutions légitimes de rémunérations du Ségur menacent l'ensemble de l'activité infirmière présente dans plus de 1000 centres de santé.

D'autre part, les trésoreries de nos structures ne pourront plus supporter très longtemps le surcoût qu'elles assument depuis octobre dernier. Nous demandons donc la désignation rapide d'un interlocuteur gouvernemental afin de définir les modalités concrètes de versement du financement.

Enfin, **les 4 millions d'euros annoncés** lors de l'allocution du Premier ministre **semblent largement insuffisants** pour répondre aux besoins exprimés par nos structures. Nous demandons donc des éclaircissements sur les modalités de financement à moyen terme.

Dans la continuité de notre mobilisation auprès des pouvoirs publics et des institutions pour obtenir ce financement, **nos fédérations resteront attentives à l'effectivité rapide et à la hauteur des besoins des mesures annoncées par le Premier Ministre**.

### **Contacts Presse :**

Adedom : David Zeisler - 01 40 84 68 79 - [d.zeisler@adedom.fr](mailto:d.zeisler@adedom.fr)

ADMR : Jean-Philippe Lecocq - 06 87 08 13 48 - [jplecocq@agence-profile.com](mailto:jplecocq@agence-profile.com)

C3Si : Ronan Eliot - 02 40 96 98 74 - [ronan.eliot@c-trois-si.fr](mailto:ronan.eliot@c-trois-si.fr)

UNA : Capucine Tillous-Borde - 06 82 76 41 41 - [c.tillous-borde@una.fr](mailto:c.tillous-borde@una.fr)